



# AVIS DE MISE EN CANDIDATURE ÉLECTION PARTIELLE

## Conseil de l'École Ducharme

Avis est donné par la présente pour recevoir les mises en candidature aux deux (2) postes à pourvoir au sein du Conseil de l'École Ducharme (Moose Jaw). Ces deux (2) postes ont des mandats de deux (2) ans (Élection générale Automne 2024). Selon l'article 134.2(1) de la Loi sur l'éducation, ces deux (2) postes devront être assumés par des parents d'élèves de l'École Ducharme.

Les candidatures seront reçues jusqu'à **16 h 00, le mercredi 1<sup>er</sup> février 2023** par courriel à [election@cefsk.ca](mailto:election@cefsk.ca) et/ou au siège social du Conseil des écoles fransaskoises (201-1440 9<sup>ème</sup> Avenue Nord), pendant les heures d'ouverture du bureau **à compter du lundi 16 janvier 2023**.

Pour plus d'information ou pour obtenir un formulaire, veuillez communiquer avec Catherine Liffan Colombet au (306) 719 7482 ou Yvonne Muhabwampundu au (306) 719 7461 ou au 1 (877) 273-6661.

Dans l'éventualité d'une élection, le scrutin se déroulera le mercredi 22 février 2023 de 10 h 00 à 20 h 00.

Fait à Regina, le 6 janvier 2023,  
Abdoulaye Yoh, Directeur adjoint de scrutin.

## Critères pour une mise en candidature

### Pour un poste de parent au sein du conseil d'école

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Résider en Saskatchewan depuis au moins six mois ;
- Recevoir l'appui par écrit (signature) de trois parents d'élèves de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année de l'école fransaskoise ;
- Être le parent d'une ou d'un élève de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année inscrit.e à l'École Ducharme.